

“ La Providence permettait-elle que celui qui avait tant aimé les siens ne fut point privé des prières d'un Canadien dans cette occurrence solennelle ?

“ J'ai versé une larme sur son corps et de mon cœur s'éleva une chaude prière pour ce grand homme.”

* * *

Nous croyons à propos de publier, à la suite de ces notes touchantes, quelques notes biographiques inédites sur Sir Georges-Etienne Cartier, par feu M. Eugène Renault, ancien rédacteur au *Courrier du Canada*. Ces notes ont été écrites il y a plusieurs années, comme il est facile de s'en apercevoir. M. Renault avait pris pour épigraphe cette parole de Louis XIV : “ L'Etat, c'est moi.”

* * *

Et par droit de naissance et par droit de conquête, M. Cartier peut revendiquer l'honneur de figurer le premier sur la liste des soixante-cinq députés que la province de Québec a expédiés à Outaouais pour veiller à ses intérêts, sans toutefois négliger les leurs.

Je dis par droit de naissance, car M. Cartier croit de très bonne foi descendre en ligne directe—et je ne vois pas pourquoi la chose serait impossible—du célèbre navigateur malouin qui a découvert le Canada et donné son nom à une variété de bottes jadis très en vogue dans ce pays.

Quand je dis par droit de conquête, je n'entends pas donner au mot son acception générale. M. Cartier n'a, que je sache, conquis par les armes, ni le territoire suisse, ni la république de Saint-Marin, ni la Mantchouri, ni le Tonking, ni le Petchili : mais il a su, par son énergie, ses talents et son habileté, conquérir, dans l'ordre politique, un royaume d'un autrement difficile abord : l'estime et la confiance de ses compatriotes,